

L'Humanité, France, le jeudi 6 août 2020

<https://www.humanite.fr/tribune-libre-la-chaine-de-transmission-de-lordre-de-frappe-ne-permet-pas-aux-citoyens-de-sy-opposer>

TRIBUNE LIBRE

La chaîne de transmission de l'ordre de frappe ne permet pas aux citoyens de s'y opposer.

On ne peut pas choisir de ne pas être affecté par les politiques d'armement nucléaire.

Par Benoît Pelopidas

Le 6 août 1945, une seule bombe atomique a suffi à raser la ville d'Hiroshima. Au cours des soixante-quinze ans qui suivent, 140 000 explosifs de ce type ont été construits et 2 000 d'entre eux ont été utilisés pour des essais, en sous-sol ou dans l'atmosphère, entraînant des conséquences sociales et environnementales considérables. Si la plupart de ces systèmes d'armes ont été démantelés, la capacité de destruction des arsenaux en 2020 suffit très largement à mettre fin à la civilisation. Dans ce contexte, ce qu'Hiroshima incarne, c'est la vulnérabilité des populations face à une attaque nucléaire délibérée, accidentelle ou issue d'une escalade incontrôlée.

Cette vulnérabilité demeure, et les États possesseurs d'armes nucléaires entament des processus de modernisation qui prévoient d'étendre la durée de vie de ces systèmes d'armes pour plus d'un demi-siècle. Dans le cas de la France, on a parlé de plans jusqu'à 2080. Cela équivaudrait à une projection dans le futur aussi longue que la durée qui nous sépare du premier essai nucléaire à Reggane (Algérie), le 13 février 1960. Face à un tel choix qui engage plusieurs générations, y compris au moins une qui n'est pas encore née, que peut le citoyen ?

D'après les résultats de deux sondages conduits par l'équipe de Savoirs nucléaires en juin 2018 et octobre 2019 auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte en France en termes d'âge, de genre et région de résidence, une très large majorité manifeste un sentiment d'impuissance vis-à-vis des politiques nucléaires et du danger associé, ce qui peut les conduire à faire comme si la question ne les concernait pas. Mais, face à des développements de cette ampleur, peut-on faire en sorte de ne pas être affecté par les choix nucléaires de son pays ? À cette question, il faut résolument répondre non. Les citoyens et résidents français peuvent choisir d'être passifs face à la question nucléaire, ils ne peuvent en revanche pas choisir de ne pas être affectés par elle. Ils sont déjà affectés d'au moins trois façons.

D'abord, en tant que citoyens ou résidents d'un État doté d'armes nucléaires, la France, ils sont d'ores et déjà ciblés par les autres États dotés d'armes nucléaires. Dans un contexte dans lequel il n'est pas possible de protéger les populations contre une frappe nucléaire, ils sont donc des victimes potentielles. C'est le cas dans l'un ou l'autre des scénarios suivants :

une frappe délibérée depuis l'un des ennemis potentiels de la France, un tir non autorisé ou accidentel dans l'un de ces pays et, enfin, un accident relatif à l'arsenal sur le sol français. Ensuite, les citoyens sont mobilisés en tant que soutiens d'une éventuelle frappe française décidée par le gouvernement. Dans la doctrine française, l'autorité du chef de l'État repose en effet sur la totalité du corps politique. De ce fait, c'est au nom de l'ensemble des citoyens qu'une riposte éventuelle pourrait être conduite par le gouvernement dans le demi-siècle à venir si le plan de modernisation est mené à son terme. Ce consentement tacite est important dans la mesure où la chaîne de transmission de l'ordre de frappe ne permet pas aux citoyens de s'y opposer si la décision est prise.

Enfin, citoyens et résidents français sont mobilisés en tant que financeurs des arsenaux, en tant que contribuables mais aussi consommateurs qui alimentent les entités en charge de la fabrication des armes. Pour donner un ordre de grandeur, 37 milliards d'euros sont consacrés à la modernisation des arsenaux nucléaires français dans la loi de programmation militaire 2019-2025, votée avant la pandémie.

Au fond, les citoyens et résidents français ne peuvent pas choisir de ne pas être affectés par les politiques nucléaires du pays. Ils le sont d'ores et déjà au moins en tant que victimes potentielles, soutiens supposés d'éventuelles représailles prévues par la doctrine nucléaire française, et financeurs de l'arsenal. Or, les choix faits en ce moment les engagent pour au moins deux générations si le projet de modernisation est mené à son terme. Ils peuvent donc choisir d'être passifs et résignés face à cette dynamique, ou demander une articulation claire des paris et des choix possibles faits en leur nom et s'en saisir. Alors que les soixante-quinze dernières années ont été marquées par une absence de choix, de reddition de comptes en la matière et de justifications cohérentes des options choisies, se réappropriier l'espace du choix démocratique constituerait une commémoration significative du bombardement d'Hiroshima.

Benoît Pelopidas, Sciences-Po Ceri, programme d'étude des Savoirs nucléaires. Paru dans l'Humanité, 6 août 2020.